

NOUVEAU SERVICE

LOUEZ

**NOS VITRINES POUR VOS
EXPOSITIONS TEMPORAIRES !**

Musée de l'Armée, Paris

 VITRINES DE MUSÉES
& PRODUITS
D'EXPOSITION

 MOBILIERS
D'ATELIER
& DE STOCKAGE

 ÉQUIPEMENTS
& ACCESSOIRES
DE CONSERVATION

 PAPIERS, CARTONS
& MATÉRIAUX
SYNTHÉTIQUES

 BOÎTES,
POCHETTES &
CONDITIONNEMENT



LOUEZ NOS VITRINES POUR VOS EXPOSITIONS !

VITRINE V1 ALUMINIUM NOIR ANODISÉ

RÉF. LOCVIT0001

SPÉCIFICATIONS

Dimensions hors tout de la vitrine : H 200 x L 100 x P 50 cm
Dimensions intérieures utiles : H 173 x L 94,6 x P 45 cm
Structure : aluminium anodisé
Verre trempé Securit sur toutes les faces, portes et étagères incluses



VITRINE V1 ALUMINIUM NOIR AVEC RANGEMENT

RÉF. LOCVIT0002

SPÉCIFICATIONS

Dimensions hors tout de la vitrine : H 200 x L 100 x P 50 cm
Dimensions intérieures utiles : H 149 x L 93,6 x P 44,5 cm
Structure : aluminium à ¼ de rond
Verre trempé Securit sur toutes les faces, portes et étagères incluses



VITRINE DE MANNEQUIN PRÉSENTATION DE COSTUME

RÉF. LOCVIT0003

SPÉCIFICATIONS

Dimensions totales de la vitrine : H 230 x L 100 x P 100 cm
dont 10 cm de socle inclus
Charge utile : 70 kg environ, uniformément répartis
Base en mélaminé noir



Photos non contractuelles





LOUEZ NOS VITRINES POUR VOS EXPOSITIONS !

VITRINE CLOCHE SUR SOCLE

RÉF. **LOCVIT0004**

SPÉCIFICATIONS

Dimensions totales : H 155 x L 55 x P 55 cm
Hauteur de la partie en verre : H 55 cm
Corps en tôle laquée noir RAL 9005 mat avec joint d'étanchéité
Cloche 5 faces en verre feuilleté ultra-clair, anti-UV, épaisseur 8 mm



VITRINE TABLE-PLATE DITE VISIBILITÉ TOTALE (TVT)

RÉF. **LOCVIT0005**

SPÉCIFICATIONS

Dimensions totales : H 92 x L 120 x P 60 cm (H de la cloche 25 cm)
Hauteur hors-tout de la cloche : 25 cm - Intérieur utile : 21 cm environ
Structure en aluminium noir RAL 9005
Cloche en verre trempé 8 mm



VITRINE TABLE-PLATE T300 NOIRE RAL 9005

RÉF. **LOCVIT0006**

SPÉCIFICATIONS

Dimensions totales : H 103 x L 120 x P 60 cm
Dimensions intérieures utiles : H 28-29 ≈ x L 112 x P 54,5 cm
Structure : aluminium anodisé
Verre trempé : Securit sur toutes les faces, porte incluse



VITRINE TABLE SUR PIÈTEMENTS

RÉF. **LOCVIT0007**

SPÉCIFICATIONS

Dimensions totales : H 100 x L 120 x P 60 cm
Cadre en acier noir laqué selon 1 ton RAL 9005 mat
Piétement en acier noir laqué RAL 9005 mat
Cloche 5 faces en verre feuilleté ultra-clair, anti-UV, épaisseur 8 mm



Photos non contractuelles



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

ARTICLE 1 – ADHÉSION AUX CONDITIONS GÉNÉRALES

Le fait pour le client de passer commande avec CXD France, implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales de location qui s'appliquent à toute prestation livrée en France, Belgique et Suisse. Nos conditions générales existent de façon exclusive dans toutes les relations commerciales qui lient CXD France avec le client locataire. Elles se substituent à tout accord écrit ou oral antérieur, ainsi qu'aux conditions générales d'achat ou de location du client, en tous ses points.

Les tarifs seront déterminés au moment du contrat selon la durée choisie. Tout prolongement de la location devra être signalé 72 heures à l'avance et ne sera exigible qu'après l'accord de CXD France. La date de livraison du matériel loué est confirmée par CXD France par son accusé de commande. En aucun cas, un retard de livraison de notre part, une livraison partielle ou incomplète ne sauraient donner lieu à indemnité. Tarif pour location de plus de 30 jours : nous consulter.

Le matériel loué par CXD France demeure son entière propriété, jusqu'à parfait paiement du prix. Le client s'interdit de céder, louer ou laisser saisir par l'un de ses créanciers, le matériel dont il est le gardien jusqu'à sa restitution ou à son complet paiement à CXD France.

Le client déclare être assuré en responsabilité civile professionnelle et exploitation et communiquera à première demande de CXD France, son tableau de garanties. En outre, le client s'assure lui-même contre tout risque lié au vol ou à la dégradation du matériel loué. Il accepte de devenir le gardien juridique du matériel pris en location. A compter de sa mise à disposition jusqu'à sa restitution, le client est seul responsable de tous dommages subis par le matériel loué, dont il s'engage expressément à se garantir en contractant une assurance « tout risque dommage ». Le client est réputé avoir la garde des biens loués et ne saurait en aucun cas demander le remboursement du montant de sa commande en cas de vol, dégradation ou de dommages survenu sur le matériel loué après la livraison. En cas de besoin CXD France demande à ses clients de mettre sous clef chaque soir le matériel loué. Aucune modification ne pourra être apportée à notre matériel. Le client s'engage en outre à utiliser le matériel loué, conformément à sa destination usuelle, et à ne rien laisser faire qui puisse entraîner sa détérioration. En particulier, la pose d'adhésif, le clouage, le perçage ne devront pas être effectués sur le matériel loué qui en tout état de cause devra nous être rendu entièrement nettoyé. Le client s'engage à être le gardien détenteur temporaire de la chose louée et il prendra toutes les mesures utiles pour en assurer le gardiennage à sa charge.

Les éventuelles réparations visant à remettre en bon état de fonctionnement le matériel restitué, les pertes, les vols, se factureront en sus. Cette facturation sera payable à réception.

ARTICLE 2 – COMMANDE

Toute commande du client devra être passée à CXD France par écrit soit par la signature d'un bon de commande, soit par l'acceptation d'un devis. Il en sera de même pour toute demande de modification de commande faite dans les délais précités. Toute commande de la part du client à CXD France sera définitive en ce qui le concerne, dès la signature du bon de commande, étant entendu que seule une confirmation écrite par accusé de bon de commande de CXD France vaudra engagement de sa part. Sauf conventions particulières contraires arrêtées avec notre service commercial, le règlement de la totalité du montant TTC de la commande devra être joint à celle-ci et sera payable par chèque ou mandat administratif. Toute annulation de commande intervenant entre la commande et 10 jours avant la sortie du matériel entraîne le paiement d'un dédit équivalent à 30 % de la location. Toute annulation de la location intervenant moins de 10 jours avant la date prévue de sortie des matériels entraîne le paiement intégral de la location.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les prix de location sont en euros, s'entendent Hors Taxe hors frais de livraison. Les tarifs applicables hors frais de port et d'acheminement pourront être majorée par CXD France des coûts supplémentaires de main-d'œuvre si le montage, la livraison ou l'enlèvement sont effectués après le début de l'exposition. En outre, ces tarifs pourront aussi être majorés si le site d'installation n'est pas accessible à un semi-remorque ou ne possède pas de quai de déchargement. Toute commande passée dans les 7 jours ouvrés précédant le 1er jour de l'exposition, sera majorée de 15 % du tarif hors taxes (HT) en vigueur ou du devis en cause.

ARTICLE 4 – NORMES DE SÉCURITÉ ET AUTORISATIONS

Le client fait son affaire de l'obtention d'une éventuelle autorisation, quelle qu'en soit l'origine, pour utiliser le matériel loué sous sa responsabilité, dans un lieu public soumis à des normes spécifiques. En aucun cas, CXD France ne sera tenu responsable de l'inadéquation du matériel loué aux normes spécifiques de tel ou tel lieu public occupé par le client. En tout état de cause, le client peut vérifier avant sa commande, la qualité (M.I ou non) du matériel loué, afin de rester en conformité avec les exigences des normes de sécurité du lieu qu'il décide d'occuper. Les vitrines équipées d'éclairages seront raccordées au secteur sous la responsabilité du locataire. CXD France met à la disposition de ses clients dans ses entrepôts le matériel loué. A charge pour les clients d'effectuer sous leur responsabilité le transport de ces matériels jusqu'au lieu de leur exposition. CXD France en cas d'accord préalable peut organiser et facturer le transport desdits matériels pour le compte du client. Nos tarifs s'entendent hors frais de port et d'acheminement. Dans certains cas expressément convenus suite à notre accord, CXD France s'engagera, sauf cas de force majeure, à reprendre les matériels installés et à débarrasser le site, conformément au planning qui aura été arrêté avec le client.

ARTICLE 5 – LIVRAISON

La livraison est parfaite lorsque le client aura signé le bon de livraison de CXD France au moment de la mise à disposition du matériel loué. La restitution est achevée lorsque le client aura signé le bon de reprise avec CXD France, sans réserve de ce dernier. L'absence du client rendra à son égard pleinement contradictoire les bons concernant la restitution du matériel de CXD France, le client s'interdisant d'en contester plus tard le contenu. CXD France et le client signeront à l'issue de la livraison et/ou du montage, un bon de livraison ou un procès-verbal de réception. A défaut, la livraison sera parfaite lorsque CXD France aura déposé ou monté le matériel commandé sur le lieu indiqué par le client. Faute par le client d'avoir, dans ce cas, dans un délai de 24 heures à compter de la mise à disposition du matériel, présenté par écrit et par lettre recommandée avec accusé de réception des réclamations clairement motivées sur l'état du matériel et sur les quantités, il sera réputé l'avoir reçu ou acquis en bon état général et conforme à ses besoins, avec l'obligation de le rendre tel en fin de location. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise. A l'occasion du retour du matériel les désordres, dommages et manquants constatés et consignés au moment de la restitution seront facturés au client à la valeur de remplacement du bien.

ARTICLE 6 – CLAUSE RÉGULATOIRE

CXD France peut mettre fin à sa location, après qu'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception soit restée infructueuse plus de 10 jours ou l'interrompre immédiatement en cas d'inexécution par le client de l'une ou l'autre des obligations mentionnées dans les présentes conditions générales de location.

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

Z.A des Marais
1 Avenue Louison Bobet
94 120 Fontenay-sous-Bois
France

+33 (0)1 60 31 96 86
museodirect@cxdfrance.com
www.cxdfrance.com

CXD FRANCE SAS
au capital de
1 693 980 Euros
Enregistré France Nb.652 006 338

 **CXD** FRANCE
CONSERVATION BY DESIGN
MUSEODIRECT